



INTERVIEW

ERIC CIOTTI DÉPUTÉ DES ALPES-MARITIMES
ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UMP CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

La priorité à la sécurité « ouvre une nouvelle phase du quinquennat »

Une majorité qui se déchire, des sondages inquiétants : est-il judicieux de poursuivre l'offensive sur le terrain de la sécurité ?

Il faut bien sûr persévérer. Le président de la République répond à une attente forte des Français et il le fait à un moment où beaucoup d'entre eux ont été choqués par les événements de Grenoble et de Saint-Aignan. Cette politique est strictement fidèle au projet du candidat Sarkozy et s'inscrit naturellement dans le strict respect des lois de la République. Et elle est en phase avec les Français, de droite mais aussi de gauche, même si elle heurte un microcosme bien-pensant déconnecté des réalités du terrain. Je suis choqué par des polémiques outrancières, d'ailleurs extrêmement minoritaires au sein de notre famille politique. Comment peut-on s'étonner que l'on applique la loi de la République ?

Nicolas Sarkozy a rappelé la ligne : le discours de Grenoble, « ni plus ni moins ». Vous ne vous sentez pas visé ?

Absolument pas. Il appartient aux parlementaires de nourrir le débat. Et je me retrouve totalement dans

On ne fait pas une politique de gauche, de droite ou d'extrême droite. On fait

une politique pour les Français.

le discours de Grenoble, qui est pour moi une feuille de route à tenir. Il sera la source d'une nouvelle phase politique du quinquennat, une phase de reconquête qui va porter Nicolas Sarkozy vers sa réélection en 2012.

Votre texte sur la responsabilité pénale des parents de mineurs délinquants a-t-il encore un avenir ?

En 1980, on comptait 70.000 mineurs délinquants, ils sont 230.000 aujourd'hui. Or les outils juridiques qui datent de 1945 ne sont plus adaptés. On va bien sûr tenir compte des remarques qui ont été formulées. Mais l'essentiel de ce texte est un dispositif de prévention pour permettre aux procureurs de prononcer des ordonnances de probation à l'égard des mineurs délinquants récidivistes. C'est une façon d'établir un contrat entre les familles et la société. Les parents ne pourraient en aucun cas être condamnés pour les faits commis par leurs enfants. Dans mon texte, ils pourraient être rendus responsables de la non-application de l'ordonnance de probation. Ce ne serait pas automatique et, bien sûr, soumis à l'appréciation d'un juge. Je m'étonne des propos parfois outranciers de certains opposants, car, aujourd'hui, il existe des dispositions similaires, comme l'arti-

cle 227-17 du Code pénal, qui sanc-



Eric Ciotti.

tionne jusqu'à deux ans de prison le manquement à l'autorité parentale. Dans notre société, il faut réhabiliter certaines valeurs, comme la discipline, l'autorité parentale.

Faut-il sanctionner les maires défaillants sur la sécurité comme le propose Estrosi ?

Il a eu raison de dénoncer la carence de certains élus. Je pense aux failles du maire de Grenoble, aux incohérences de Martine Aubry. Ou encore aux conseils généraux qui ont refusé d'établir les contrats de responsabilité parentale. C'est une erreur et ils prennent une lourde responsabilité. La sanction viendra de toute façon des électeurs.

Faut-il assouplir les règles sur la déchéance de nationalité ?

Je suis favorable à l'élargissement de la déchéance de la nationalité à tous ceux qui porteraient atteinte à la vie de policiers ou de gendarmes. Et je

soutiens ce qu'a proposé le ministre de l'Intérieur d'étendre cette possibilité à la polygamie de fait.

Ne craignez-vous pas que cela profite surtout au FN ?

On ne fait pas une politique de gauche, de droite ou d'extrême droite en se demandant à qui elle profite. On fait une politique pour les Français, pragmatiquement. De toute façon, le débat ne se pose pas avec Marine Le Pen. Il se pose avec Martine Aubry. Qui entre Martine Aubry et Nicolas Sarkozy peut le mieux garantir la sécurité des Français ?

Est-il cohérent de mettre l'accent sur la sécurité et de diminuer les effectifs policiers ?

Aujourd'hui, il y a 3.000 policiers de plus qu'en 2001, auxquels il faut rajouter 9.800 adjoints de sécurité. On ne peut pas en permanence demander des moyens supplémentaires et recruter indéfiniment des fonctionnaires. On peut faire mieux avec des effectifs stables et en recentrant les policiers sur leur cœur de métier. Est-ce que c'est à eux d'effectuer les transferts de prisonniers, de rédiger des procurations ?

L'offensive sécuritaire actuelle n'est-elle pas un aveu d'échec ?

Le bilan depuis 2002 est extrêmement positif. Nous avons remporté des succès, globalement, ça va mieux, mais nous n'avons pas gagné la guerre.

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE BELLAN, JOEL COSSARDEAUX
ET PIERRE-ALAIN FURBURY